

Dépistage du cancer du col de l'utérus : vers un nouveau test



le 25 janvier 2016



Thinkstock



Benedycte Transon Capone (</profile/public/134587-benedycte-transon-capone/author>)

Plus de 3000 cas de **cancer du col de l'utérus** (</sante/mieux-vivre-son-cancer/cancer-du-col-de-l-uterus-02468>) sont diagnostiqués chaque année et encore plus de 1000 femmes en meurent. Le **frottis de dépistage** (</sante/mieux-vivre-son-cancer/cancer-du-col-de-l-uterus-02468>), préconisé tous les 3 ans chez les femmes entre 25 et 65 ans, est le moyen le plus efficace pour lutter contre ce cancer. Détecté à un stade précoce, il est guéri dans 80 à 90 % des cas. Du 24 au 30 janvier 2016, la semaine européenne de prévention et de dépistage du cancer du col de l'utérus est l'occasion de faire le point sur les nouveaux tests de dépistage.

Un cancer qui évolue lentement

Le cancer du col de l'utérus se développe sur la muqueuse qui recouvre la partie basse et étroite de l'utérus. Il faut entre 10 et 15 ans pour que les lésions pré-cancéreuses évoluent vers un cancer.

Le principal responsable est le **virus HPV (papillomavirus)** (</sante/sante-des-femmes/femme/papillomavirus-23971>), qui se transmet par contact sexuel, quelle que

soit sa forme (pénétration, caresse génitale ou contact orogénital). Les autres causes favorisantes sont les rapports sexuels à un âge précoce, la multiplicité des partenaires, les accouchements multiples, le tabagisme, la prise prolongée de contraceptifs hormonaux, un système immunitaire déficient et certaines maladies génitales comme les Chlamydia).

Les nouveaux tests HPV

Si le frottis est aujourd'hui le moyen le plus courant de détecter les lésions précancéreuses ou cancéreuses, il souffre de limites en raison d'une sensibilité limitée. Près de 30 % des cancers du col en France n'ont pas été repérés. D'où la demande des gynécologues au cours du dernier congrès de la **SFCPCV (<https://sfpcv.org/>)** (société Française de Colposcopie et de pathologie cervico vaginale) d'avoir recours aux nouveaux tests HPV.

Ils permettent d'identifier la présence du virus, avant même l'apparition des lésions. Si le test est négatif, inutile de le renouveler avant 5 ans. Sa sensibilité est très élevée, de l'ordre de 90 %. De plus, les femmes peuvent effectuer, elles-mêmes, le prélèvement à domicile (les résultats étant communiqués au médecin), ce qui devrait permettre un dépistage plus aisé.